tions qui s'y font. Pendant que vous êtes couché en votre lit, un bon religieux dit son Rosaire à Paris; il le dit pour lui et pour vous. Une bonne sœur dit son chapelet à Rome; elle le dit, pour elle et pour vous. Si vous y faites votre devoir vous gagnez les bonnes grâces de la Sainte Vierge; croyez moi, on ne s'en repent pas à l'heure de la mort, nous le savons par expérience, on le voit tous les jours.

Il n'est rien qui console si fort une âme chrétienne quand elle est au lit de la mort que de se souvenir qu'elle a été bien dévote à la Sainte Vierge, qu'elle a fait son devoir au Rosaire, qu'elle a dit souvent et acvotement son chapelet, qu'elle s'est confessée et a communié les premiers dimanches des mois; l'âme connaît alors par expérience qu'il n'y a personne si puissante au monde pour la tenir à couvert et la défendre des hostilités de l'esprit malin que la Mère de Dieu, et il n'est rien de si aisé que de faire ce gain.

20 C'est une dévotion facile

Car quant au temporel, il ne vous coûtera rien; on ne vous demande pas votre argent, on demande votre âme et votre salut: on recoit en cette confrérie aussi bien le plus pauvre que le plus riche, sans exiger un denier; et quant au spirituel, vous ne prenez point de charge, vous ne vous obligez à rien, tout y est libre et volontaire. Ou vous y ferez votre devoir ou non; si vous y faites votre devoir, vous gagnerez ce que j'ai dit; si vous n'y faites rien, vous ne gagnerez rien, mais vous n'offenserez pas Dieu, parce que vous ne vous obligez à rien, et le devoir n'est pas difficile; car il n'y a qu'à dire toutes les semaines une fois son Rosaire, c'est-à-dire trois chapelets composés de cinq ou six dizaines, et vous les pouvez dire tous trois chaque dimanche pour toute la semaine, ou bien les diviser et en dire chaque jour deux ou trois dizaines, et puis assister à la messe du Rosaire et à la procession les premiers dimanches du mois et des fêtes de la Sainte Vierge quand vous aurez le loisir, et vous confesser et communier en ces jours quand vous voudrez gagner